

tenue sous la présidence de Monsieur SOUTEYRAND, assisté(e)  
de Monsieur JACOB et Madame BAYADA, Conseillers  
En présence de Monsieur CHEVILLARD, Rapporteur public  
Madame BARTHELEMY, Greffière

**10 heures 45**

01)	<b>DOSSIER N° 2305561</b>	<b>RAPPORTEURE: Madame Adrienne BAYADA</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	REPARATION DU PREJUDICE SUBI PAR LE JEUNE... A LA SUITE DE L'ACCIDENT DONT IL A ETE VICTIME AU SEIN DE LA COUR DE L'ECOLE JULES FERRY A AGDE LE 26 NOVEMBRE 2018	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur... Madame... Monsieur...	Maître BOUSQUET Josy-Jean Maître BOUSQUET Josy-Jean Maître BOUSQUET Josy-Jean
<b>Défendeur</b>	COMMUNE D'AGDE CPAM DE L'HÉRAULT RECTORAT DE L'ACADEMIE DE MONTPELLIER	SELARL PHELIP & ASSOCIES
02)	<b>DOSSIER N° 2303893</b>	<b>RAPPORTEURE: Madame Adrienne BAYADA</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	ANNULATION DE LA DECISION DE L'ANAH REJETANT LA DEMANDE PREALABLE DE M.... TENDANT A L'OBTENTION DU DISPOSITIF MAPRIMERENOV	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur...	Maître GUYON David (Cour)
<b>Défendeur</b>	A . N . A . H .	CABINET D'AVOCATS SEBAN ASSOCIES

**10 heures 45**

03)	<b>DOSSIER N° 2303330</b>	<b>RAPPORTEUR: Madame Adrienne BAYADA</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Renvoi du TA de Marseille - Requête tendant à ce que soit condamnés le SGAMI sud, le ministre de l'intérieur et le préfet de zone de défense sud au paiement de la somme de 40 993,15 euros augmentée des intérêts au taux de 2,76% l'an à compter du 1er janvier 2022 à la Banque Fiducial au titre des créances nées à l'occasion du marché de travaux publics concernant la réhabilitation de logements de la caserne de gendarmerie nationale Gilly de Montpellier	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	BANQUE FIDUCIAL	TGLD AVOCATS
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE DE LA ZONE DE DEFENSE SUD - SGAMI DE MARSEILLE MINISTERE DE L'INTERIEUR	
04)	<b>DOSSIER N° 2307237</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Julien JACOB</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Condamnation de Montpellier Méditerranée Métropole à verser la somme de 10 500 euros à M... suite aux préjudices subis lors de son accident du 06/04/21	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur...	SCP TRIAS VERINE VIDAL GARDIER-LEONIL ROYER (Cour)
<b>Défendeur</b>	MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE CPAM DE L'HÉRAULT	SELARL PHELIP & ASSOCIES

